

Les guides **Studyrama**

ÉDITION **2024**



Parcoursup : Mode d'emploi

Découvrez toutes les formations
pour faire le bon choix dans
vos études supérieures

Parcoursup de A à Z

Vous êtes en Terminale et vous allez bientôt devoir faire vos vœux sur Parcoursup ? Pas d'inquiétudes, Studyrama a pensé à tout ! Ce guide complet récapitule l'essentiel de ce que vous devez savoir pour votre passage à la vie d'étudiant.

Parcoursup n'est qu'une procédure bien balisée et pas si difficile à comprendre, vous le verrez dans notre article dédié à la plateforme. Par-contre, bien connaître les différents chemins existants pour se former après le Bac, voilà quelque chose de moins simple. Pour vous permettre d'y voir plus clair et de choisir la bonne voie, nous vous avons fait un panorama de tous les diplômes et leurs spécificités (BTS, BUT, Prépa, Bachelor, Master, etc.) et de toutes les formations qui existent dans le paysage de l'enseignement supérieur.

Que trouverez-vous d'autres dans ce guide ? On vous aide à distinguer les visas, labels et accréditations dont bénéficient ces formations, mais aussi à découvrir l'alternance et à en savoir plus sur les études internationales.

Bonne lecture ! Bonne lecture !



▲ JULIE MLECZO

Directrice déléguée
de la rédaction

SOMMAIRE

SALON DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Parcoursup 2024 : mode d'emploi	5
Les grandes filières de l'enseignement supérieur	8
Tout savoir sur les visas, labels et accréditations	9
La licence, le premier diplôme universitaire	11
BTS : une formation en phase avec l'entreprise	12
On vous dit tout sur le « BUT » !	13
Les classes préparatoires, comment ça marche ?	14
La prépa économique et commerciale, voie générale (ECG)	16
Les atouts du bachelor	17
Écoles de commerce : ce qu'il faut savoir	18
Grande école : appellation contrôlée ?	20
Les différentes voies d'accès en écoles d'ingénieurs	22
L'alternance en questions / réponses	24
Tout savoir sur les accréditations internationales	26
Comment internationaliser votre cursus ?	28
La première année en études de santé	29
Études d'art : zoom sur le DNMADE	31

BIEN CHOISIR SA FORMATION

Orientation : devenez ce que vous êtes avec Tonavenir !	32
Test d'orientation, pour quel métier êtes-vous fait ?	34

Télécharger gratuitement d'autres guides !



Étudier à l'étranger



Réussir le Bac



Étudier dans le numérique



Tout savoir sur les études d'Art



Tout savoir sur les études de santé



Tout savoir sur les études de gaming / coding



Tout sur les Grandes Écoles



Tout savoir sur les études de sport



Tout savoir sur les études en Alternance



Les études de Tourisme et Hôtellerie / restauration



Poursuite d'études et Masters



Les études de communication / Commerce / Marketing

Parcoursup 2024 : mode d'emploi



Tout savoir sur Parcoursup

Parcoursup est le passage quasi obligé pour tous ceux qui veulent s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Cette procédure dématérialisée a été mise en place en 2017. Voici les dates clefs du calendrier de la procédure Parcoursup dans sa version 2024.

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur. Elle permet aux lycéens, apprentis ou étudiants en réorientation qui souhaitent accéder à l'enseignement supérieur, de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études et de répondre aux propositions d'admission des établissements qui leur seront faites.

La plateforme Parcoursup a été mise en place pour simplifier toutes les démarches d'accès à l'enseignement supérieur. Le site www.parcoursup.fr fournit un maximum d'informations sur les formations qui vous intéressent, de quoi formuler vos vœux et suivre l'évolution de votre dossier tout au long de la procédure.

⇒ Quelle offre de formations est disponible sur Parcoursup ?

Parcoursup permet de s'inscrire dans plus de 21 000 formations. On peut compter 3 familles de programmes : les formations non sélectives (les licences et le parcours spécifique « accès santé » – PASS), les formations sélectives et les formations en apprentissage.

À ce jour, passer par Parcoursup est tout simplement obligatoire pour s'inscrire dans les formations suivantes :

- les Licences universitaires (1^{re} année en université)
- les filières d'accès aux études de santé, LAS et PASS
- les BTS (brevet de technicien supérieur)
- les BTSA (brevet de technicien supérieur agricole)
- les BUT (Bachelor Universitaire de Technologie)



des IUT (Instituts Universitaires de Technologie) qui remplacent les DUT depuis la rentrée 2021

- les DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)
- les DU (Diplôme d'Université)
- les DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion)
- les CUPGE (Cycle Universitaire Préparatoire aux Grandes Écoles)
- les CPES (Classe Préparatoire aux Études Supérieures)
- les CPGE (Classe Préparatoire aux Grandes Écoles)
- les DTS (Diplôme de Technicien Supérieur)
- les 20 Écoles Nationale Supérieures d'Architecture publiques, rattachées au ministère de la Culture
- les DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design)
- les MANH (Mise A Niveau en Hôtellerie)

- certaines formations d'écoles d'ingénieurs et en ingénierie
- certaines écoles supérieures d'art
- certaines écoles de commerce
- un grand nombre de formations paramédicales et sociales dont les DTS en imagerie médicale et radiologie thérapeutique et les DE manipulateur d'électroradiologie médicale
- certaines mentions complémentaires
- les IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers)
- les IRTS (Instituts Régionaux de Travail Social)
- Sciences Po Paris
- les classes préparatoires MP2I (Maths, physique, ingénierie et informatique) et ECG (Économique et commerciale option générale)
- les écoles vétérinaires par le biais d'un nouveau concours post-Bac
- de nouvelles formations en apprentissage
- les parcours préparatoires au professorat des écoles (licences).

Toutes ces formations sont disponibles sur Parcoursup et sont présentées en détail directement sur le site. Chaque formation a défini des « attendus » qui sont

les connaissances et les compétences nécessaires à la réussite. Ils sont définis au niveau national mais peuvent également être complétés en fonction des spécificités de chaque établissement.

⇒ Des parcours personnalisés pour réussir en licence

Les universités ont la possibilité de vous proposer des « parcours de réussite » qui correspondent à des modules adaptés à votre profil (enseignements complémentaires, horaires aménagés, semestre ou année de consolidation intégrée, etc.) pour vous permettre de réussir dans la licence que vous aurez choisie.

La possibilité d'une année de césure, dès la première année d'étude, pour concrétiser un projet d'engagement est également possible. Vous pourrez faire part de cette volonté au moment de la formulation des vœux dans votre espace candidat.

⇒ Le calendrier Parcoursup

Le calendrier Parcoursup comprend 3 étapes.

ÉTAPE 1

DE NOVEMBRE 2023 À JANVIER 2024

« Je m'informe et découvre les formations »

- **Novembre 2023** : ouverture de l'espace numérique « Terminales 2023-2024 » pour prendre connaissance des formations et des débouchés professionnels.
- **Vers le 20 décembre 2023** : ouverture du site d'information Parcoursup où les formations pourront être consultées.

« Il s'agit d'un moment décisif pour s'informer, explique Julie Mleczo, auteur de l'ouvrage Parcoursup Mode d'emploi. En découvrant les formations présentes sur Parcoursup, il est possible de collecter de nombreuses

10 vœux au maximum

Sur Parcoursup, vous pouvez faire 10 vœux maximum sans limite par type de filière.

Des vœux multiples peuvent également être formulés dans certaines formations. Un vœu multiple est composé de plusieurs sous-vœux : chacun d'entre eux correspond à une formation dans un établissement donné. À l'intérieur d'un vœu multiple, le candidat peut sélectionner une ou plusieurs formations (sans les classer).

Pour résumer, au total vous pouvez formuler :

- de 1 à 10 vœux (qu'il s'agisse de vœux multiples ou non)
- 20 sous-vœux maximum pour l'ensemble des vœux multiples.

informations à propos des options présentes dans chaque établissement, les taux de réussite ou encore les possibilités de poursuite d'études. Des éléments indispensables pour faire les bons choix ».

ÉTAPE 2

DE JANVIER À AVRIL 2024

« Je m'inscris pour formuler mes vœux et finaliser mon dossier »

- **Vers le 20 janvier 2024** : ouverture du site candidat Parcoursup et de la période de formulation des vœux.
- **Début mars 2024** : fin de la formulation des vœux.
- **Début avril 2024** : dernier jour des candidats pour confirmer leurs vœux et finaliser leurs dossiers avec les éléments demandés (pièces complémentaires, etc.).
- **Avril / mai 2024** : les formations examinent les vœux formulés par les candidats.

ÉTAPE 3

DE JUIN À SEPTEMBRE 2024

« Je reçois les réponses des formations et je décide »

- **Début juin 2024** : début de la phase d'admission, les formations envoient leur réponse aux vœux des candidats.
- **Mi-juin / mi-septembre 2024** : phase complémentaire. Les candidats ont la possibilité d'émettre 10 nouveaux vœux dans les formations disposant encore de places.
- **Mi-juillet 2024** : fin de la phase d'admission principale. Dernier jour pour accepter une proposition d'admission reçue lors de cette phase.
- **De la mi-mai à la mi-septembre 2024** : vous êtes accompagné si vous n'avez pas reçu de proposition et que vous souhaitez trouver une place dans une formation proposée par Parcoursup (rendez-vous individuels ou collectifs, phase complémentaire avec des places disponibles dans les formations, commissions

académiques d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) en soutien de vos recherches...).

⇒ Une phase d'admission raccourcie

Comme l'an dernier, la phase d'admission est accélérée et donc raccourcie pour permettre au plus grand nombre de trouver une place dans l'enseignement supérieur avant la mi-juillet. La procédure commence donc en janvier pour la formulation des vœux et se termine avant la fin du mois de juillet pour permettre de connaître rapidement la formation que vous allez intégrer.

⇒ Des services d'écoute à votre disposition tout au long de la procédure

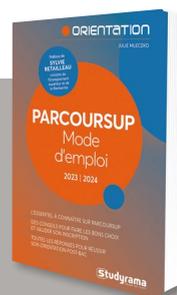
Pour répondre à toutes vos questions

- **Le numéro vert : 0800 400 070** (à partir du 15 janvier)
- **Le compte Twitter @Parcoursup_info et le compte Facebook Parcoursup**
- **La messagerie Parcoursup** dans votre session candidat. ✨

À LIRE :

« PARCOURSUP, MODE D'EMPLOI », AUX ÉDITIONS STUDYRAMA

De la création du dossier à l'inscription administrative, vous trouverez dans cet ouvrage tous les conseils nécessaires pour réussir votre procédure, de même qu'une explication précise du processus à suivre, de façon chronologique. Une synthèse simple et claire pour réussir son inscription et à plus long terme son orientation. Par Julie Mleccko, directrice déléguée de la Rédaction Studyrama, journaliste référente sur l'orientation et spécialiste de la procédure Parcoursup.



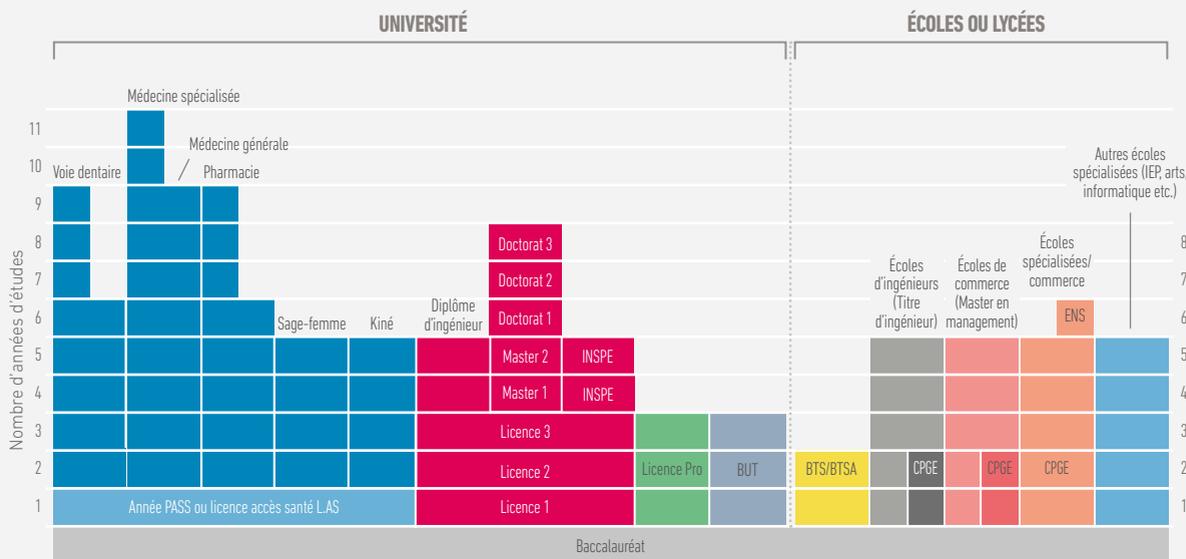
Les grandes filières de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur français s'organise aujourd'hui en deux grandes voies. D'un côté l'Université et de l'autre, le monde des « écoles », qu'il s'agisse des grandes écoles de management, des grandes écoles d'ingénieurs, mais aussi d'autres écoles plus spécialisées et professionnalisantes. On vous explique tout !

Dans l'enseignement supérieur co-existent des filières « courtes » de deux à trois ans, il s'agit typiquement des BTS (Bac +2) mais aussi des BUT, des licences universitaires et des licences professionnelles (Bac +3). Ensuite viennent les parcours en cinq ans, qui mènent au master (Bac +5). Ce diplôme se retrouve à l'université mais aussi notamment en

écoles de commerce. Autre certification importante, le titre d'ingénieur, lui aussi de niveau Bac +5. Enfin, il est possible à l'Université d'aller jusqu'au doctorat (Bac +8). Les études de médecine sont incontestablement les plus longues, qui peuvent mener à Bac +11 ou Bac +12 voire au-delà si l'on opte pour certaines spécialités complémentaires.

Les principales filières d'études supérieures



LEXIQUE

BTS/BTSA : Brevet de Technicien Supérieur, Brevet de Technicien Supérieur Agricole
BUT : Bachelor Universitaire de Technologie
CPGE : Classe préparatoire aux grandes écoles
ENS : École Normale Supérieure
INSPE : Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation
PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé

Tout savoir sur les visas, labels et accréditations

Les visas, labels et accréditations accordés aux établissements apportent des garanties de qualité et leur permettent de se positionner sur le plan national et international. Les voici expliqués en détail.

⇒ Diplôme visé par l'État

Le visa est une reconnaissance délivrée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Il est remis aux établissements reconnus par l'État depuis au moins cinq ans. Le visa est accordé à tous les diplômes nationaux de type BTS, BUT ou licence. Une école spécifique de type école spécialisée ou école de commerce peut aussi demander à ce que son bachelor ou son master soit visé. Attention, le visa concerne bien un diplôme et non pas un établissement. Résultat, certaines écoles peuvent proposer des diplômes visés et d'autres qui ne le sont pas. Pour délivrer un visa, le Ministère va vérifier notamment le contenu du programme, le niveau des enseignants ou encore l'insertion professionnelle des diplômés.

⇒ Grade de licence, grade de master

La capacité à délivrer le grade de licence ou de master est l'étape suivant le visa. Les critères d'obtention seront plus élevés. Lors de l'évaluation s'ajouteront certains critères internationaux et de recherche. Une école habilitée à délivrer le grade de licence ou de master bénéficiera aussi d'une meilleure reconnaissance en France et à l'international. Délivrer le grade de master permet par ailleurs de postuler pour intégrer la Conférence des grandes écoles (CGE).

⇒ École d'ingénieurs ou Diplôme reconnu par la CTI

La capacité d'un établissement à délivrer le « titre » d'ingénieur est un vrai signe de qualité. Ne sont en effet habilités à délivrer ce titre que les établissements sélectionnés par la Commission du Titre d'Ingénieur – ou CTI. Les principaux critères vérifiés sont les suivants : les moyens humains et matériels de l'école, l'encadrement, la taille des promotions, l'ancienneté de la formation, l'ouverture à l'international ou encore l'insertion professionnelle des jeunes diplômés. Le titre d'ingénieur permet de délivrer aussi le grade de master. Attention, les établissements proposant des parcours en « ingénierie » ne sont pas reconnus par la CTI...

⇒ École appartenant à la Conférence des grandes écoles

Si la Conférence des grandes écoles ne délivre pas d'accréditation globale aux écoles de commerce et d'ingénieurs, appartenir à cet organisme est cependant gage de qualité. En effet, la CGE n'accueille dans ses rangs que des institutions dont la formation est reconnue par l'État, validée par la CTI pour les écoles d'ingénieurs, ouverte à l'international et très orientée recherche. Autres critères d'admission : la taille des promotions, une forte sélectivité, des liens importants avec le monde de l'entreprise et bien sûr la bonne insertion professionnelle des diplômés.



⇒ Titre RNCP

Le Répertoire national des certifications professionnelles, appelé plus couramment RNCP, sert à tenir à la disposition de tous une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle ainsi que sur les certificats de qualification. Le titre RNCP permet de savoir si une formation est reconnue par l'État et donc adaptée au marché de l'emploi. Il est particulièrement important pour les établissements ne délivrant pas un diplôme de l'Éducation nationale de type BTS, licence ou master, mais plutôt un titre professionnel de niveau Bac +3 ou encore Bac +5. En effet, ces titres ne sont pas reconnus par l'Éducation nationale, mais ils peuvent avoir une grande valeur au sein de leur branche professionnelle (RH, informatique, BTP, etc.).

⇒ Les accréditations internationales

Aux côtés de ces accréditations françaises existent également plusieurs grandes accréditations internationales décernées aux écoles de commerce. Émanant d'organismes indépendants, elles sont très recherchées par ces établissements car elles leur garantissent un grand prestige non seulement en France mais aussi en Europe voire dans le monde entier. Il s'agit des accréditations européennes Equis et EFMD Accredited Programme, qui émanent de l'EFMD, mais aussi du label américain AACSB et du label britannique Amba qui, lui, ne concerne que les MBA. Le tableau page 45 vous en dira plus sur les écoles disposant de ces accréditations.

⇒ Le label EESPIG

La qualification d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) vise à rassembler les écoles privées d'enseignement supérieur à but non lucratif, signataires d'un contrat avec l'État, dont certaines écoles d'ingénieurs et écoles de management et de commerce. Ce label distingue la qualité de l'enseignement et de la formation de ces établissements, leur caractère non lucratif et leur gestion désintéressée, et enfin leur engagement à participer aux six missions de service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (formation initiale et continue, recherche scientifique et technologique, international et participation à la construction de l'Espace européen, orientation et insertion professionnelle ou encore ouverture sociale).

⇒ À venir très bientôt...

Pour une offre de formations plus claire et lisible, le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche travaille actuellement à :

- une plateforme qui regrouperait l'offre publique et privée des formations de l'enseignement supérieur
- un label de qualité des formations privées. ✦

La classification des diplômes d'enseignement supérieur

Les titres et diplômes de l'enseignement supérieur sont classés par niveau :

- Les diplômes de niveau 3 : CAP/BEP ;
- Les diplômes de niveau 4 sont en fait de niveau Bac ;
- Les diplômes de niveau 5 sont les BTS, et autres DEUST (niveau Bac +2) ;
- Les diplômes de niveau 6 sont les licences, les licences professionnelles (Bac +3) mais aussi les BUT.
- Les diplômes de niveau 7 sont les Bac +5 de type masters ;
- Les diplômes de niveau 8 sont les doctorats, sanctionnant des études de niveau Bac +8.

La licence, le premier diplôme universitaire

La licence est un diplôme universitaire de niveau Bac+3 qui se prépare en 6 semestres à l'université. Une quarantaine de mentions de licence existent. Accessible après le Bac via la plateforme Parcoursup, cette formation pluridisciplinaire permet aux étudiants d'envisager une spécialisation progressive. Décryptage.

La licence universitaire est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans ou 6 semestres à l'université. Accessible Post-Bac, elle correspond au premier niveau de formation du système LMD (Licence - Master - Doctorat).

Chaque semestre est organisé en unités d'enseignement (UE) obligatoires, optionnelles ou libres et permet de valider 30 crédits d'enseignement européens (ECTS). Pour décrocher le diplôme de licence, il est nécessaire de valider 6 semestres et d'obtenir 180 ECTS. Une licence a la même valeur quelle que soit l'université qui la délivre. Elle confère un grade, un niveau de référence identique partout en Europe.

Si certaines licences aux capacités d'accueil limitées peuvent proposer des tests d'entrée (comme les filières musique ou en bi-licence), il n'y a en général pas de sélection pour entrer à l'université. La seule exigence est d'avoir le Bac ou un diplôme équivalent. La phase d'admission et de candidature se déroule sur la plateforme Parcoursup. À noter qu'il est aussi possible d'intégrer une licence en cours de route à la suite d'un BTS, d'un BUT ou d'une classe prépa.

⇒ Plus de quarante mentions de licence

Des sciences de l'éducation aux langues en passant par la chimie ou encore le droit, il existe plus d'une quarantaine de licences qui sont réunies dans quatre grands domaines : les Arts, lettres, langues; les Sciences technologies et santé ; les Sciences humaines

et sociales et le Droit, économie, gestion.

Cette formation de premier cycle comprend au minimum 1500 heures de cours soit 20 heures par semaine rythmées par des cours magistraux, des travaux dirigés (TD) et/ou des travaux pratiques (TP) en petits groupes, des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle, des projets individuels ou collectifs. Elle demande en parallèle de nombreuses heures de travail personnel en autonomie.

⇒ Une spécialisation progressive au fil des années

Pluridisciplinaire durant la première année, le cursus se spécialise ensuite au cours des semestres par le biais d'options, de modules professionnalisants, de stages facultatifs ou obligatoires ou encore, par la possibilité de mobilité internationale. Cette organisation des études permet une spécialisation progressive et facilite les passerelles à différentes étapes du cursus. Le programme vise à acquérir des compétences pluridisciplinaires et transversales.

Après la licence, la majorité des étudiants poursuivent en master pour deux ans d'études supplémentaires. Mais grâce aux admissions parallèles, il est aussi possible d'intégrer une école de commerce, d'ingénieurs, une licence professionnelle ou encore une école spécialisée. Si la licence n'a pas une visée professionnalisante, il est également envisageable mais plus rare, de rejoindre la vie active. ✦

BTS : une formation en phase avec l'entreprise

Le Brevet de Technicien Supérieur est un diplôme national accessible Post-Bac qui se prépare en deux ans au lycée ou dans une école spécialisée. Rythme de travail soutenu et accès sélectif, la formation correspond à une cible professionnelle précise qui répond aux besoins des entreprises.

Du commerce au tourisme en passant par la chimie, le bâtiment ou encore la publicité... le BTS est disponible dans quasiment tous les secteurs d'activité. Il correspond à 120 crédits d'enseignement européens (ECTS). Il propose un programme concret et professionnalisant avec notamment 8 à 16 semaines de stage en entreprise et plus d'une centaine de spécialités. Celles-ci sont souvent enrichies d'options très ciblées. Les matières générales comme le français, les mathématiques et les langues constituent la moitié de la formation en 1^{re} année et le tiers en 2^e année. Le reste étant centré sur des enseignements destinés à acquérir un savoir-faire professionnel.

⇒ Une formation au rythme soutenu, tournée vers la pratique

Ce cursus de deux ans compte en moyenne un peu plus de trente heures de cours par semaine soit quasiment autant d'heures qu'en terminale. Formation au rythme soutenu tournée vers la pratique, l'emploi du temps s'organise entre des cours magistraux (CM), des travaux dirigés (TD) et des travaux pratiques (TP). Avec en moyenne 30 élèves par classe, cette filière sélective demande beaucoup de travail personnel (projets et devoirs à rendre).

L'objectif de ce diplôme étant l'insertion professionnelle rapide, la formation priorise les stages en entreprises mais aussi l'intervention en cours de professionnels du secteur d'activité. Pour les élèves souhaitant se

confronter davantage au monde de l'entreprise, il est également possible de suivre le cursus en apprentissage pour ce qui est notamment des spécialités dans les domaines du commerce, de la vente et de l'industrie. Un choix d'études réservé aux plus motivés car le programme de cours n'est pas allégé.

À noter que les étudiants de BTS peuvent effectuer un séjour à l'étranger (semestre d'études ou stage en entreprise), dans le cadre du programme Erasmus +.

⇒ Objectif insertion, mais la poursuite d'études est possible

Les candidatures à la formation se font sur la plateforme Parcoursup. Les dossiers des bacheliers professionnels sont prioritaires. Ces derniers ayant été admis au Bac avec la mention « Bien » ou « Très bien » sont admis de droit dans le BTS du même domaine où ils ont candidaté. Le diplôme est délivré à l'issue d'un examen terminal intégrant une part de contrôle continu (résultats obtenus tout au long des deux années). À noter que les résultats de la 1^{re} année sont déterminants pour le passage en 2^e année. Pour obtenir leur diplôme, les étudiants doivent également valider une certification en anglais. Une fois le BTS en poche, les diplômés peuvent s'insérer sur le marché du travail. Ce qui n'empêche pas une partie d'entre eux de poursuivre leurs études notamment en licence professionnelle, prépa ATS, écoles de commerce ou d'ingénieur. ✦

On vous dit tout sur le « BUT » !

Le Bachelor universitaire de technologie, ou BUT, est l'héritier de l'ancien DUT. Il permet aux étudiants d'effectuer en trois ans un parcours d'études cohérent menant soit à l'emploi, soit à des études plus longues... Explications.

⇒ Intégrer les études technologiques au schéma LMD

Le Bachelor universitaire de technologie a été créé pour prendre en compte le fait que beaucoup d'étudiants, une fois leur DUT en poche, poursuivaient leur parcours par une licence professionnelle pour décrocher un Bac+3. Désormais, ces deux parcours sont réunis en un tout, plus cohérent. Le BUT permet d'obtenir le grade de licence. Il est possible aux titulaires d'un BUT de poursuivre leurs études en école d'ingénieurs (en 1^{re} année), en école de commerce ou encore à l'université. Cette réforme veut enfin faciliter l'orientation des bacheliers technologiques, lesquels devraient représenter 50 % des effectifs en 1^{re} année de BUT. Les 24 mentions que proposent les BUT reprennent les 24 spécialités existantes en DUT, sans changement de nom. Certaines pouvant donner lieu à des options ou des spécialisations plus pointues. Le BUT vaut 180 crédits ECTS (60 par an). Le DUT enfin n'est pas totalement supprimé puisqu'il perdure en tant que diplôme intermédiaire de niveau Bac +2.

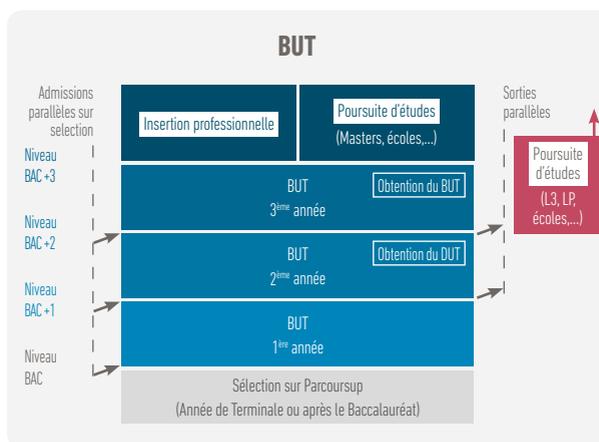
⇒ Des formations toujours sélectives

Au même titre que les DUT, les BUT sont des parcours sélectifs, accessibles via Parcoursup, par une étude de dossier et un entretien, voire un concours écrit. Des passerelles existent par ailleurs pour intégrer ces parcours en 2^e ou en 3^e année après une L1 universitaire ou encore un BTS. Les BUT industriels représentent 2000 heures de formation contre 1800 heures pour les BUT tertiaires (1800 et 1620 en DUT). À ce total, il faut ajouter 600 heures de projets tutorés et 22 à 26 semaines

de stages. Au sein de chaque parcours, le choix de la spécialité doit intervenir en 2^e année, à l'exception des filières Génie biologique, Information-communication et Carrières sociales qui, elles demandent une orientation dès la 1^{re} année. Les programmes des Bachelors Universitaires de Technologie s'appuient sur un référentiel national, mais les établissements ont la possibilité d'adapter 1/3 de leur formation selon les spécificités locales ou le profil de leurs étudiants.

⇒ Après le BUT

S'il permet bien sûr de trouver un emploi, le BUT peut aussi servir de première marche vers le master. Il sera possible d'intégrer un master 1 universitaire ou d'école de management. Autre possibilité, rejoindre une école d'ingénieurs, même si ces dernières demandent aux titulaires du BUT de reprendre leurs études au niveau L3, ce qui rallongera d'un an leur parcours... À moins de candidater directement après le DUT et de renoncer au bachelor final. Une solution a priori réservée aux meilleurs étudiants. ✦



Les classes préparatoires, comment ça marche ?

Réputées pour leur exigence et leur rythme de travail soutenu, les prépas conviendront bien aux bacheliers capables de supporter d'importantes charges de travail. Attention cependant aux préjugés. S'il existe des prépas relativement élitistes, il existe aussi des prépas dites de « proximité » plus accessibles et de qualité équivalente.

Même si beaucoup de voies mènent désormais aux écoles de commerce et d'ingénieurs, les classes préparatoires sont encore le meilleur moyen d'accéder aux établissements les plus prestigieux. Implantées dans des lycées publics et certains établissements privés, elles restent très sélectives.

⇒ Qu'apporte la prépa ?

La prépa propose une formation pluridisciplinaire qui permet ainsi de vous structurer intellectuellement et d'acquérir de vraies méthodes de travail en même temps que de solides bases scientifiques et culturelles. Répartis en petites classes, les élèves de prépas vont profiter d'un suivi pédagogique attentif de la part de professeurs de grande qualité. Travaux en petits groupes, évaluations régulières, travaux dirigés, oraux (colles) il faut pouvoir fournir un travail régulier.

⇒ Des prépas pour tous les profils

Il existe des prépas sur tout le territoire national. Depuis les prépas ultra-prestigieuses des grands centres-villes jusqu'aux prépas dites de « proximité », plus souvent situées dans des villes moyennes ou en périphérie des grands centres urbains. Sachez-le, toutes mènent aux meilleures écoles. Vos chances de succès dépendront en fait avant tout de la manière dont vous travaillerez.

⇒ Les prépas économiques et commerciales

Les prépas Économiques et Commerciales appelées EC mènent avant tout aux concours des écoles supérieures

de management par le biais de deux grands concours : la Banque commune d'épreuves (BCE) et le concours Ecricome.

On trouve deux grandes catégories de prépas EC et tout d'abord les classes Économiques et Commerciales voie générale (ECG – lire page 31). Elles sont accessibles après un Bac comportant généralement la spécialité Mathématiques et une autre spécialité de type HGGSP ou SES. Il existe également les prépas EC voie technologique (ECT) accessibles via un Bac techno de type STMG.

Les prépas ENS D1 (droit, économie, management) et ENS D2 (économie, gestion) mènent selon les options aux ENS Rennes ou Paris-Saclay mais aussi à certaines écoles de commerce, certains IEP, l'Ensaï et le Celsa. Il existe enfin la prépa ATS (Adaptation technicien supérieur) Économie-gestion, pour les titulaires de BTS et DUT tertiaires (validation intermédiaire du BUT) désireux de préparer en un an leur entrée en école de commerce.

⇒ Les classes préparatoires littéraires

Appelée hypokhâgne (1^{re} année) et khâgne (2^e année), les prépas littéraires se divisent en deux principales voies : A/L Lettres et B/L Lettres et sciences sociales. La première destine ses élèves aux concours des ENS Ulm, Lyon et Paris-Saclay, mais ces derniers pourront aussi s'orienter vers l'École nationale des chartes, certaines écoles de commerce ou encore certains IEP via la banque d'épreuves littéraires (BEL). Bon nombre de « sortants » rejoindront aussi l'université pour y préparer une licence. La prépa B/L appelée aussi prépa LSS mène pour sa part aux ENS mais aussi aux écoles

nationales de la statistique (Ensaie ParisTech, Ensaie) sans oublier certaines écoles de commerce, Dauphine et quelques formations plus spécifiques.

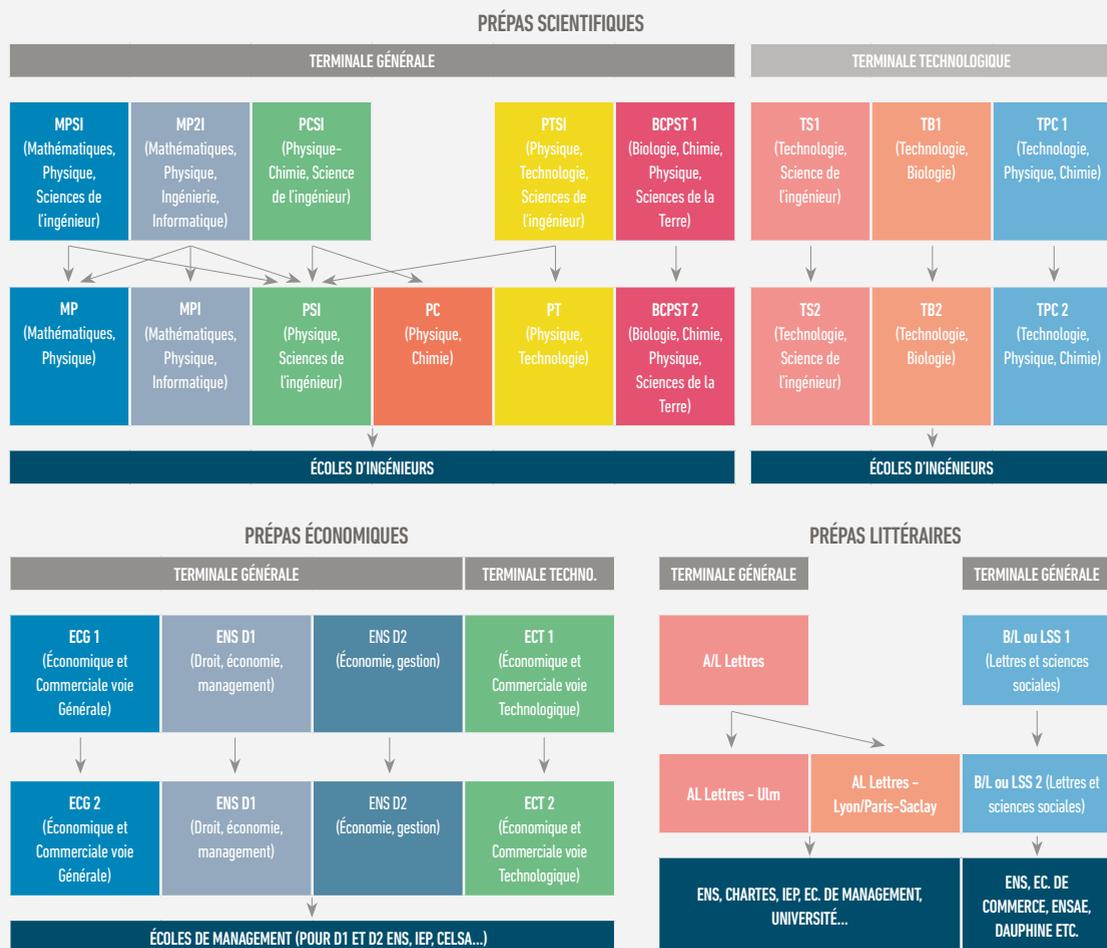
Autres filières littéraires : les prépas Saint-Cyr Lettres, les prépas Art et design et les prépas Chartes.

➔ Les classes préparatoires scientifiques

Elles mènent aux concours des écoles d'ingénieurs selon la filière de prépa d'origine. Pour les terminales de la voie générale (avec spécialité maths dans tous les cas et selon les prépas visées physique-chimie, sciences de l'ingénieur, numérique et sciences informatiques), cinq

parcours sont proposés en prépa : « mathématiques, physique, sciences de l'ingénieur » (MPSI/MP ou PSI) ; « physique, chimie, sciences de l'ingénieur » (PCSI/PC ou PSI) ; « physique, technologie, sciences de l'ingénieur » (PTSI/PT ou PSI) ; « mathématiques, physique, ingénierie et informatique » (MP21 puis MPI, MP ou PSI) ; mais aussi « biologie, chimie, physique et sciences de la Terre » (BCPST) qui ouvre la voie des concours agronomiques, de géologie et vétérinaires. Il existe également 3 voies réservées aux bacheliers des séries technologiques : la voie TB (Bac STL et STAV) ; la voie TPC (Bac STL spécialités physique et chimie) ; la voie TSI pour les titulaires d'un Bac STI2D ou STL. La voie ATS est ouverte aux titulaires de BTS et DUT/ BUT. ♦

Les principales classes préparatoires



La prépa économique et commerciale, voie générale (ECG)

Depuis la rentrée 2021, les classes préparatoires aux grandes écoles économiques et commerciales ECS et ECE ont fusionné en une seule prépa dite ECG, pour CPGE économiques et commerciales, voie générale. Elles préparent aux concours des écoles de commerce et de management.

La prépa économique et commerciale voie générale (ECG) est née de la fusion des prépas option S (ECS) et économique (ECE), depuis la rentrée 2021. La prépa économique et commerciale voie technologique (ECT) demeure.

⇒ À qui s'adresse la prépa ECG ?

La prépa ECG s'adresse à des bacheliers de la voie générale, attirés par les sciences humaines et sociales, les humanités, qui souhaitent intégrer une école de management et de commerce en passant les concours communs tels que la Banque commune d'épreuves (BCE) et Écricome.

⇒ Quelles spécialités au lycée pour intégrer une prépa ECG ?

Il est nécessaire de poursuivre un enseignement en mathématiques en Terminale que ce soit en spécialité et/ou par l'option mathématiques complémentaires ou mathématiques expertes. Il est également conseillé d'avoir suivi au moins une spécialité sciences humaines et sociales, ou au moins une spécialité littéraire ou linguistique.

⇒ Le programme de la prépa ECG

Les enseignements de la prépa ECG reposent sur un tronc commun de lettres, philosophie et

langues et deux enseignements obligatoires : soit un enseignement de sciences humaines et sociales à choisir parmi « économie, sociologie et histoire du monde contemporain » ou « histoire, géographie et géopolitique du monde contemporain » (HGG) ; soit un enseignement de mathématiques à choisir parmi mathématiques appliquées ou mathématiques approfondies.

⇒ Que choisir au lycée pour suivre les enseignements obligatoires de mathématiques ?

Les enseignements de mathématiques semblent rester une condition d'éligibilité pour intégrer une prépa ECG. La spécialité mathématiques approfondies est destinée aux élèves ayant suivi la spécialité mathématiques en Terminale. Elle peut être éventuellement associée à l'option mathématiques expertes. La spécialité mathématiques appliquées de prépa ECG est destinée aux élèves ayant choisi l'option mathématiques complémentaires en Terminale. Sachez que les deux enseignements de mathématiques en prépa ECG auront des contenus et des approches différents. Si le poids des épreuves aux concours de maths, de langues, d'histoire-géo, ou encore de géopolitique est très variable selon les écoles, les grandes écoles de management les plus prisées montrent un fort intérêt pour les candidats mathématiques. La sélection par les maths demeure. ✦

Les atouts du bachelor

Le bachelor est un titre d'école de niveau Bac+3 accessible à tous les bacheliers. Si le diplôme n'est pas toujours reconnu par l'État, il l'est toutefois à l'international et par les entreprises. Notamment proposée dans les écoles de management et de commerce, cette formation permet soit d'intégrer directement le monde professionnel, soit de poursuivre ses études.

Le bachelor n'est pas une formation universitaire mais un diplôme relevant d'établissements privés de type écoles de commerce, d'ingénieur ou encore écoles spécialisées. Parmi ses atouts : une réelle proximité avec les entreprises et une véritable ouverture vers l'international.

Le bachelor est accessible dès le Bac, pour trois à quatre années d'études en fonction des formations et des spécialités. Il peut s'envisager en formation initiale classique mais aussi en alternance.

Il est aussi possible d'envisager un bachelor en un après une formation Post-Bac +2 (BTS, licence 2, BUT 2). À l'inverse des cycles en 3 ans généralistes et orientés vers l'international, les bachelors en un an misent davantage sur les aspects spécialisation métier.

⇒ Une offre foisonnante

L'offre de formation en bachelor est très importante. On peut citer les programmes Post-Bac proposés dans les écoles de management et d'ingénieurs qui en ont fait un produit complémentaire à leur programme grande école avec des mentions en management et business international. D'autres sont positionnés sur une spécialité professionnelle – agronomie, cybersécurité, big data, e-business, énergie, construction, design ou encore digital.

Afin de former rapidement des jeunes opérationnels, le programme de bachelor s'articule en général autour de cours théoriques et de langues jalonnés de cours plus concrets de type travaux ou projets groupés

avec l'intervention de professionnels en activité. La formation comprend aussi des périodes d'immersion en entreprise à travers des stages ou de l'alternance. Il est aussi possible, pour les meilleurs, d'acquérir une expérience à l'international (échange ou stage).

⇒ De plus en plus de bachelors reconnus

Contrairement à la licence, qui est un diplôme national d'État et reconnu dans le schéma LMD (Licence - Master - Doctorat), le bachelor est un titre d'école dont le programme n'est pas toujours reconnu par l'État. Toutefois de plus en plus de bachelors obtiennent un visa accordé par le ministère de l'Enseignement supérieur validant un bon niveau académique et d'insertion. D'autres sont inscrits au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), un label fortement revendiqué par les écoles proposant leur cursus en alternance.

A noter que les formations en bachelor proposées par les écoles membres de la CGE (Conférence des grandes écoles), offrent la garantie d'un enseignement solide. De plus, depuis 2021, le grade de licence est attribué progressivement aux diplômes de bachelors, sous certaines conditions.

L'admission en bachelor est plus ou moins sévère selon les établissements. Elle se fait en général sur concours ou examen du dossier. Le diplôme est accessible à tous les types de filières, mais les bacheliers généraux forment la majorité des admis. ✦

Écoles de commerce : ce qu'il faut savoir



Tout savoir sur les écoles de commerce

Les écoles de commerce et de management sont accessibles via différentes trajectoires : après Bac, après prépa ou encore après un Bac +2/3/4. Leur cursus généraliste et professionnalisant, ouvert sur l'international, reste très apprécié des entreprises.

Les écoles de management et de commerce proposent aux étudiants une formation construite autour des disciplines du management, de la gestion, du marketing, de la finance ou encore de la culture d'entreprise. Ces parcours, d'une durée de trois, quatre ou cinq ans selon le niveau d'entrée, et le programme choisi incluent une forte dimension internationale puisque des périodes à l'étranger sont prévues et la plupart du temps obligatoires pour décrocher son diplôme. Généralistes, les cursus peuvent également orienter les étudiants vers des spécialités telles que le luxe, le management du sport, le management culturel, le supply chain, l'entrepreneuriat, par exemple.

⇒ Les écoles Post-Bac ou Post-Bac +2/3/4

Il est loin le temps où les écoles de commerce recrutent essentiellement des candidats issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE ou prépa).

De nombreuses écoles de commerce de premier plan recrutent aujourd'hui dès le Bac, ou après un Bac +2/3/4 en admissions parallèles.

- **Les écoles Post-Bac** : ces établissements vont proposer un parcours en trois ans qui permettra de décrocher un bachelor (Bac+3) ou bien encore un cursus plutôt orienté à l'international en quatre ans conduisant au BBA ou en une scolarité qui s'étend sur cinq années d'études conduisant au master (Bac +5).
- **L'admission après un Bac +2/3/4** : aujourd'hui, plus de la moitié des arrivants en école de commerce sont issus des admissions parallèles soit après un Bac+2 de type BTS ou licence 2, soit après un Bac +3/4 (bachelor, BUT, licence, master...) ! De quoi souligner l'attrait de ces formations pour les grandes écoles. Les BUT et les BTS sont notamment très appréciés pour l'expérience en entreprise de leurs diplômés. Les jeunes universitaires sont eux aussi appréciés pour leurs profils « atypiques ». Littéraires, juristes, philosophes, de nombreuses écoles ont ouvert leur promotion à des profils venus chercher une double compétence ou étoffer leur parcours par un diplôme professionnalisant avec une forte dimension internationale.

⇒ Les modalités d'admission

Les voies d'admission en école de management et de commerce sont donc désormais plus variées (après Bac, après prépa, après Bac +2/3/4), mais elles obéissent toujours au principe de sélection qui s'opère différemment selon les business schools.

Première option, le concours d'entrée concerne uniquement une école qui applique ses propres

Les études en écoles de management

Niveau BAC +5	Master d'école de commerce Grande école de management Post-Bac				
Niveau BAC +4	Grande école de management Post-Bac				
Niveau BAC +3	Licence ou bachelor Grande école de management Post-Bac				BUT
Niveau BAC +2	CPGE 2	Université L2	BTS	Grande école de management Post-Bac	BUT
	CPGE 1	Université L1	BTS	Grande école de management Post-Bac	BUT
Niveau BAC	Baccalauréat				

modalités d'admission, par voie de concours, sur examen de dossier avec ou sans épreuves écrites et orales.

Deuxième option, le concours d'entrée concerne un ensemble d'écoles qui recrutent sur banque d'épreuves communes. Le principe consiste à candidater au travers d'une seule série d'épreuves écrites (éventuellement orales) à toutes les écoles du concours commun. Si les épreuves écrites sont identiques, en revanche les écoles appliquent des coefficients différents et organisent leurs épreuves orales de manière autonome dans leur propre établissement. Le plus souvent, les écoles convoquent les candidats retenus aux écrits aux épreuves orales selon le principe d'admission/admissibilité. D'autres concours préfèrent convoquer les candidats pour l'ensemble des épreuves sur une même journée.

Les principaux concours communs :

Accès (après Bac) ; **Ecricome bachelor** (après Bac) ; **Pass** (après Bac) ; **Sésame** (après Bac) ; **Bachelor EGC** (après Bac) ; **BCE - banque commune d'épreuves** (après prépa) ; **Écricome** (après prépa) ; **Ambitions+** (après Bac +2/3) ; **Passerelle 1 et 2** (après Bac +2/3/4) ; **Tremplin 1 et 2** (après Bac +2/3/4).

Il existe ainsi plusieurs concours communs destinés aux bacheliers, aux prépas ou aux diplômés Bac+2/3/4 désireux d'intégrer une école par admission parallèle.

⇒ Trois à cinq ans pour se préparer au monde du travail

- **Les parcours des écoles Post-Bac** sont proposés selon trois niveaux de sortie : en trois, quatre ou cinq ans après le Bac. Ces écoles allient généralement théorie et pratique. En clair, elles fournissent une très bonne formation généraliste accompagnée d'enseignements professionnalisants. Ne pas oublier les stages, les projets individuels ou collectifs et les séjours à l'étranger.
- **Dans les écoles post-prépa ou Post-Bac+2**, le parcours sera organisé sur trois ans, quatre si l'on inclut l'année de césure en entreprise ou à l'international, de plus en plus répandue. Après une première année, souvent généraliste et consacrée à l'acquisition des fondamentaux, les deux années de

master verront apparaître des parcours à la carte débouchant sur des spécialisations de haut niveau en audit, marketing, RH, finance, achats, luxe, vins et spiritueux... Ces parcours seront par ailleurs jalonnés de stages et de périodes à l'international (souvent des échanges académiques, programmés sur un semestre, voire une année complète).

⇒ Une très bonne insertion professionnelle

Les statistiques émises par la Conférence des grandes écoles le confirment chaque année. Les diplômés d'école de commerce n'ont guère de difficulté à trouver un emploi en sortie d'études. Avec un taux net d'emploi de 87,7 % pour les diplômés de la promotion 2022 en pleine période de crise sanitaire, les chiffres démontrent qu'ils ont trouvé rapidement un emploi : 84,1 % d'entre eux ont obtenu le leur en moins de 2 mois. Ils touchent un salaire moyen de 39 332 € par an (France), hors primes. De quoi compenser des frais de scolarité souvent élevés. Des moyens de financement existent d'ailleurs pour financer vos études : bourses, recours à l'alternance, prêts étudiants, etc. Notez que l'insertion professionnelle est un critère important au moment de choisir votre établissement. La qualité pédagogique, le corps professoral, la dimension internationale, les spécialisations, les relations école-entreprises sont des pistes à examiner avant de vous déterminer. ✦

À LIRE :

LIBRAIRIE STUDYRAMA : DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE POUR GAGNER DES POINTS AUX ÉPREUVES

Concours Accès en 50 fiches, et concours Sésame en 40 fiches, Annales non officielles du concours Sésame, 5000 QCM de culture générale, La Bible du Tage Mage 2024, La Bible du Tage 2 2024, le Tage Mage en 80 fiches... : les ouvrages de la librairie Studyrama vous accompagnent dans la réussite de vos concours. Ils regorgent de conseils, méthodes, savoir-faire, astuces, fiches de cours synthétiques, tests corrigés, indispensables pour réussir vos concours et vous distinguer des autres candidats.

Éditions Studyrama. Collections *Le choix du succès*, *Fiches à concours*, *Studyrama Grandes Écoles*...

Grande école : appellation contrôlée ?

Les écoles membres de la Conférence des grandes écoles peuvent se prévaloir de l'appellation « Grande école », sous conditions. Qu'apporte l'adhésion à la CGE et que garantit-elle vraiment ?

Les Grandes écoles occupent une place de choix dans l'univers de l'enseignement supérieur : l'ensemble des Grandes écoles représentent près de 45 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France (chiffres diplômés 2019, in : RERS 2021). Les 238 Grandes écoles membres de la Conférence des grandes écoles (CGE), qui forment plus de 450 000 étudiants, jouent donc un rôle essentiel dans le vaste panorama des formations supérieures. Cependant, tous les établissements ne peuvent se prévaloir de l'appellation « Grande école ».

⇒ Qu'est-ce que la Conférence des grandes écoles ?

Depuis 50 ans, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers, représentant tout le spectre des formations supérieures en Grandes écoles de niveau master et au-delà. Think tank pour l'enseignement supérieur et la recherche, et défenseur des intérêts des Grandes écoles, la Conférence accrédite aussi des formations : Mastère Spécialisé® MSc – Master



of Science, Badge, CQC (Certificat de Qualification et de Compétences).

⇒ Qu'est-ce qu'une Grande école ?

Les Grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Il leur revient de former de plus en plus de jeunes aux métiers dont les entreprises ont besoin, sans réduire la qualité ni la sélectivité de la formation pour maintenir un haut niveau d'employabilité, et ce moins de 6 mois après l'obtention du diplôme. La réussite de ce modèle passe par la sélectivité des formations, opérée par concours au niveau national.

⇒ Quels sont les rôles et missions de la CGE ?

La Conférence des Grandes écoles a trois missions :

1. LA CGE a un rôle de défense du modèle « Grande école »

La Conférence assure un rôle de représentation de ses membres auprès des pouvoirs publics, des acteurs de l'économie et de la société. Elle prend position publiquement sur les sujets liés à l'enseignement supérieur et à la recherche et promeut les intérêts et l'image de ces écoles sur les plans national et international.

2. La CGE est un cercle de réflexion thématique et stratégique

La Conférence des grandes écoles est un *think tank* qui valorise l'expertise collective de ses membres et le rôle des Grandes écoles dans le paysage de l'enseignement

supérieur et de la recherche. Elle participe activement aux réflexions concernant l'enseignement supérieur. Elle produit des synthèses, études et enquêtes qui font référence au plan national : enquête annuelle sur l'insertion des jeunes diplômés, baromètres et livres blancs sur diverses thématiques telles que l'apprentissage, le numérique, l'ouverture sociale, l'égalité femmes-hommes, le handicap etc.

3. La CGE est un organisme de labellisation

La Conférence certifie pour ses membres 5 labels qualité :

- 4 sont délivrés à l'échelle de la formation : Mastère Spécialisé®, MSc-Master of Science, BADGE, CQC.
- 1 habilitation numérique est proposée à l'échelle de l'établissement : label 4DIGITAL.

Les 238 Grandes écoles membres de la CGE dispensent près de 600 formations accréditées et permettent à la France de proposer une offre de formation initiale comme continue à déclinaisons multiples en adéquation avec le marché du travail.

⇒ Que garantit l'appellation Grande école ?

Le label CGE est une sorte de « norme NF » pour les écoles. Seules les écoles membres sont autorisées à mettre en avant leur appartenance à la CGE en apposant notamment leur logo. Il atteste de l'excellence d'un groupe d'écoles tout en validant, entre autres, la présence d'un corps professoral permanent, une solide stratégie internationale et de recherche mais aussi une remarquable insertion professionnelle. Sur la base du rapport de missions d'audit, le conseil d'administration de la CGE peut admettre de nouveaux membres ou en exclure.

⇒ Admission à la CGE : quelles écoles sont concernées ?

Les Grandes écoles membres doivent délivrer a minima un diplôme conférant le grade de master. Les écoles de management doivent être habilitées par la CEFDG,



les écoles d'ingénieur par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI) et les écoles d'autres spécialités par le HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur).

⇒ Qu'est-ce qui différencie une Grande école membre de la CGE d'une école non membre ?

Certains établissements revendiquent l'appellation « Grande école », sans pour autant être membres de la CGE. Il faut donc bien distinguer ceux qui ont répondu aux critères d'excellence de la CGE de ceux qui ne sont pas habilités à apposer le label CGE, reconnu pour être un label qualité. La Conférence regroupe à elle seule en juin 2023, 71 % des écoles d'ingénieurs habilitées par la CTI, la totalité des écoles de management (grade master, diplôme visé) et 20 % des écoles dites d'autres spécialités. Dans un contexte hyper concurrentiel, la CGE veille à protéger ses marques déposées à l'INPI. Ainsi en est-il par exemple pour le label Mastère Spécialisé® qui, victime de son succès, doit faire face à de nombreuses usurpations : de « faux mastères » ou de « faux diplômés de MS » ternissent l'image de ces formations d'excellence. Pour y remédier, la CGE a créé MSalumni qui répertorie les diplômés des MS* depuis 1987 donnant ainsi la possibilité aux entreprises de s'assurer de l'authenticité du diplôme d'un futur collaborateur. ✦

*Sous réserve qu'ils aient donné leur consentement pour y figurer.

Les différentes voies d'accès en écoles d'ingénieurs



Tout savoir sur les écoles d'ingénieurs

Les écoles d'ingénieurs font aujourd'hui partie des formations préférées des entreprises, quel que soit le domaine d'activité. Numérique, transport, BTP, énergie, aéronautique, finance, industrie... : les jeunes talents sont recherchés dans de nombreux secteurs. Après Bac ; après prépa, après Bac +2/3/4 : comment les intégrer ?

Les écoles d'ingénieurs offrent aujourd'hui une grande diversité de parcours aux étudiants. Certaines sont accessibles dès le Bac, d'autres ne recrutent qu'après la prépa. Il existe par ailleurs des écoles généralistes ou plus spécialisées (aéronautique, numérique, chimie...). Les étudiants passionnés de sciences et de technologie auront donc le choix en termes de trajectoire. Par la suite, ils n'auront en outre aucune difficulté d'insertion !

➡ Des admissions à plusieurs niveaux : Bac, Bac +2, etc.

Les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles) ne sont plus un passage obligé pour intégrer une école d'ingénieurs. Aujourd'hui, 36,3 % des élèves ingénieurs entrants sont issus d'une prépa scientifique, 35 % proviennent de voies parallèles et 29 % ont intégré leur école d'ingénieurs directement après le Bac.

- **Les écoles Post-Bac** : ces écoles d'ingénieurs en cinq ans d'études après le Bac (Bac +5) considèrent la scolarité de l'établissement comme un tout : les deux premières années avant l'intégration au cycle d'ingénieur sont des années de tronc commun, s'apparentant aux classes prépas, mais l'enseignement y est plus concret et plus technologique. La sélection s'effectue sur concours après le Bac. L'admission en cycle ingénieur est donc soumise au contrôle continu à l'issue des deux premières années
- **Le bachelor des écoles d'ingénieurs** : accessibles après le Bac pour trois années d'études, les bachelors en sciences et en ingénierie (Bac +3) sont des formations à vocation technologique, destinées à l'origine aux bac STI2D et aux Bac professionnels. Le bachelor combine des enseignements académiques et des enseignements technologiques et professionnels de même que des projets en groupe... La formation peut se dérouler soit sous statut étudiant, soit en alternance. Elle permet une entrée rapide dans le monde du travail ou, selon les cas, une poursuite en master (Bac +5), vers le diplôme d'ingénieur par exemple.
- **Les écoles Post-Bac +2** : si les écoles d'ingénieurs dites « post-prépa » recrutent majoritairement des candidats issus des classes préparatoires aux grandes écoles (MP, PC, PSI...), un grand nombre d'entre elles admettent aussi les diplômés de BTS, BUT et ATS. Une fois admis, ces élèves étudieront de la même manière que les « préparationnaires » et décrocheront le même diplôme.
- **Après l'université** : il est également possible d'entrer en école d'ingénieurs après l'université, et notamment après la licence. Les titulaires d'une

Les études en écoles d'ingénieurs

Niveau Bac +5	Titre d'ingénieur Grande école d'ingénieurs				
Niveau Bac +4	Grande école d'ingénieurs				
Niveau Bac +3	Licence Grande école d'ingénieurs				
Niveau Bac +2	CPGE 2	Université L2	BTS	Grande école d'ingénieurs Post-Bac	BUT
	CPGE 1	Université L1	BTS	Grande école d'ingénieurs Post-Bac	BUT
Niveau Bac	Baccalauréat				

licence entreront la plupart du temps en 1^{re} année ingénieur, les titulaires de masters (M1) en 2^e année. Certaines institutions peuvent aussi recruter des étudiants issus de L2.

- **Des prépas communes :** certains établissements proposent enfin des « prépas communes ». Ces classes spécifiques accessibles Post-Bac formeront leurs étudiants à certaines écoles bien définies. Exemples : les prépas des INP, ou encore les CPI – cycles préparatoires intégrés de la Fédération Gay Lussac.

⇒ Écoles généralistes, écoles spécialisées

- Le modèle d'études le plus courant en école d'ingénieurs est un cursus très généraliste capable de préparer à de multiples secteurs et de multiples métiers. La plupart du temps, la 1^{re} année du cycle ingénieur proposera l'apprentissage des grands fondamentaux – physique, mathématiques, sciences de l'ingénieur –, alors que la 2^e et la 3^e année permettront de se spécialiser sur un secteur d'activité ou une famille de métiers en particulier.
- Les écoles dites spécialisées fonctionnent différemment. Sans oublier les matières fondamentales et une vraie préparation au monde de l'entreprise – management, gestion etc. – ces institutions vont former de véritables experts dans des domaines d'activité particuliers comme l'énergie, l'automobile, ou encore l'informatique. Souvent organisées en cinq ans, elles recrutent niveau Bac et par admission parallèle du Bac+1 au Bac+4.

⇒ Des admissions par concours communs ou épreuves spécifiques

Il existe deux grands modes d'accès à ces écoles. Les concours communs et les concours spécifiques à chaque établissement.

- **Les concours communs :** le principe du concours commun est simple, postuler pour plusieurs écoles en ne passant qu'une seule série d'examens dans un centre situé à proximité de son domicile. Cela permet de gagner du temps, et de s'économiser de nombreux déplacements. L'intégration du candidat dépendra de son classement au concours, des vœux qu'il aura exprimés et du nombre de places disponibles dans chaque établissement. Ces concours existent pour les écoles Post-Bac (concours Advance, Avenir Bac, Geipi Polytech, Puissance Alpha, etc.) et post-prépas (concours Mines-Ponts, Centrale-Supélec, CCINP, e3a-Polytech, etc.).
- **Les concours spécifiques :** notez que quelques rares écoles, souvent Post-Bac, continuent à recruter de manière indépendante leurs élèves.

⇒ Une excellente insertion professionnelle

Aujourd'hui, les écoles d'ingénieurs diplôment environ 30 000 élèves par an. Un total loin de suffire aux besoins de l'économie française. Avec un taux net d'emploi en constante augmentation, de l'ordre de 93,1 % en 2023. Selon l'enquête de la Conférence des grandes écoles (CGE), l'insertion professionnelle des jeunes diplômés s'est maintenue malgré la crise sanitaire, 88,3 % d'entre eux ont par ailleurs trouvé un emploi moins de 2 mois après leur diplôme. ✦

Des questions sur les concours ? Consultez le SCEI et SGE !

Vous voulez en savoir plus sur les grands concours menant aux écoles post-prépa ? Allez donc faire un tour sur le site du SCEI (Service de concours écoles d'ingénieurs, www.scei-concours.fr) qui fédère bon nombre des grands concours communs existant à ce niveau. Pour vous accompagner dans votre choix d'école, consultez le site de référence Studyrama Grandes Écoles, grandes-ecoles.studyrama.com/ecoles-d-ingenieurs, et découvrez les fiches de présentation détaillées des établissements.

L'alternance en questions / réponses

Vous vous posez sûrement de nombreuses questions sur le système de l'alternance : combien va me coûter la formation ? Quel rythme choisir ?... Nous faisons le point sur tout ce qu'il faut savoir, très concrètement, avant de se lancer.

Le principe de l'alternance est simple : il consiste à partager un parcours d'études entre école et entreprise. À intervalles plus ou moins réguliers selon les établissements et les secteurs d'activité. Dans certaines écoles et sur certains diplômes, il s'agira d'une alternance « intra-hebdomadaire » ; 2 jours en études, 3 jours en entreprise. Mais les formules peuvent largement varier pour passer à des alternances hebdomadaires, bi-hebdomadaires ou encore mensuelles. À noter que le temps passé en entreprise est souvent plus important que le temps en école.

1 Quelle est la différence entre le contrat d'apprentissage et de professionnalisation ?

La différence entre ces deux formules tient dans leur appellation même. Le contrat d'apprentissage est avant tout adressé aux étudiants et s'entend dans le cadre d'un parcours d'études, alors que le contrat de professionnalisation s'adresse davantage à des demandeurs d'emploi et un public adulte qu'il doit ramener vers l'entreprise. Le temps passé en scolarité sera donc bien inférieur en contrat de « pro » – 15 à 25 % du temps de formation avec un minimum de 150 heures. Le contrat d'apprentissage, lui, comptera un minimum de 400 heures de formation, c'est-à-dire au moins 25 % de la durée du contrat. Le contrat de professionnalisation s'étalera sur des périodes variables selon le public et selon son cadre – CDD ou CDI – de 6 mois à 3 ans. La durée du contrat d'apprentissage dépendra pour sa part du diplôme préparé. Bon à savoir, il est rare que l'étudiant puisse choisir entre ces deux formules au début de son alternance. Le décideur en la matière est son

établissement qui proposera l'une ou l'autre de ces solutions.

2 L'alternance est-elle courante dans l'enseignement supérieur ?

Même si la pratique de l'alternance demeure relativement récente dans l'enseignement supérieur, elle est en pleine progression. Aujourd'hui – sous réserve que l'école le propose – il est donc possible d'opter pour l'alternance que l'on soit en BTS, en BUT, en licence professionnelle ou encore en master d'école de commerce. L'alternance concerne aussi les études d'ingénieur et l'université. Il sera par exemple possible de décrocher un BUT en alternance avant d'entamer des études d'ingénieur sous une formule classique, ou l'inverse. Autre possibilité, effectuer l'ensemble de ses études supérieures en alternance.

3 Quel est le statut de l'étudiant en alternance ?

En alternance, l'étudiant devient avant tout un salarié. Même s'il bénéficie dans les textes du statut spécifique d'« étudiant des métiers », ses obligations seront donc les mêmes que celles du salarié. Notamment en termes d'horaires de travail – 35 heures hebdomadaires pour un temps plein – et en termes de vacances où le jeune alternant n'aura que cinq semaines de congés payés. Ses droits en matière d'heures supplémentaires, de retraite ou de RTT seront par ailleurs les mêmes que ceux d'un salarié classique. Grâce à son statut particulier, il conservera néanmoins les avantages que peut conférer la carte d'étudiant réservée aux élèves de l'enseignement supérieur.

4 La convention de stage alternée, en quoi ça consiste ?

Il s'agit d'une autre forme d'alternance, moins connue que l'apprentissage et la professionnalisation, mais qui permet, dans les faits, le même gain d'expérience. La grande différence : le statut de l'alternant. Dans ce cas précis, il demeure étudiant. Il ne sera donc pas lié à son entreprise comme le sera l'alternant classique et pourra en changer plus facilement s'il le souhaite. Cela dit, il ne sera pas rémunéré à la même hauteur qu'un apprenti ou un contrat de professionnalisation. Au delà de deux mois, le stage sera rémunéré à hauteur d'environ 33 % du SMIC au minimum, selon la convention mise en place entre l'étudiant, l'école et l'entreprise.

5 Combien va me coûter la formation ?

La formation en alternance a l'avantage de ne rien coûter à l'étudiant puisque c'est l'entreprise qui prend en charge les coûts de scolarité (pas automatique dans le cadre des formules alternées). Et, en plus, l'alternant perçoit une rémunération, dont le montant dépend de la nature du contrat signé, de son âge et de son niveau dans la formation. Restent bien évidemment à la charge de l'étudiant tous les frais liés à sa vie quotidienne : logement, alimentation, transports, etc. Il faut savoir que, du fait de l'alternance, ces frais peuvent augmenter considérablement, notamment si l'école et l'entreprise sont éloignées et obligent à avoir deux lieux d'habitation ou à parcourir beaucoup de kilomètres. Renseignez-vous auprès de votre région car certaines proposent des aides pour pallier ces frais.

6 Mon employeur est-il obligé de me recruter à la fin de mon contrat ?

Rien n'oblige une entreprise à transformer votre contrat d'alternance en CDI. Et réciproquement, vous n'êtes pas tenu de rester dans l'entreprise qui vous

a accueilli, que vous ayez envie de poursuivre vos études ou de changer de poste ou d'environnement de travail. Pour autant, il est vrai que l'un comme l'autre – et surtout si la collaboration s'est bien déroulée – ont tout à gagner à transformer l'essai. Pour le jeune, c'est une réelle opportunité de s'insérer dans le monde du travail, dans un environnement qu'il connaît et de poursuivre des projets auxquels il a participé. L'entreprise, de son côté, a investi du temps et de l'argent pour former un jeune. Elle se retrouve donc avec un professionnel motivé, aguerri aux méthodes de travail et à la culture de l'entreprise, et donc tout de suite opérationnel. Sans compter qu'elle bénéficie d'avantages fiscaux non négligeables en cas d'embauche. ✦

La rémunération en contrat d'apprentissage (Sur la base du Smic brut au 1^{er} mai 2023)

	MOINS DE 18 ANS	18-20 ANS	21 ANS ET PLUS
1 ^{re} ANNÉE	27 % du SMIC (471,74 €)	43 % du SMIC (751,30 €)	53 % du SMIC (926,02 €)
2 ^e ANNÉE	39 % du SMIC (681,41 €)	51 % du SMIC (891,07 €)	61 % du SMIC (1 065,79 €)
3 ^e ANNÉE	55 % du SMIC (960,96 €)	67 % du SMIC (1 170,62 €)	78 % du SMIC (1 362,82 €)

Après 26 ans, l'apprenti touchera le salaire le plus élevé entre le SMIC et le salaire minimum conventionnel.

Les employeurs publics peuvent majorer leur rémunération de 10 à 20 points selon les cas.

La rémunération en contrat de professionnalisation (Sur la base du Smic brut au 1^{er} mai 2023)

	16 À 20 ANS	21 À 25 ANS	26 ANS ET PLUS
NIVEAU INFÉRIEUR AU BAC PRO	55 % du SMIC (960,96 €)	70 % du SMIC (1 223,04 €)	100 % du SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel au sein de l'entreprise
NIVEAU SUPÉRIEUR AU BAC PRO	65 % du SMIC (1 135,68 €)	80 % du SMIC (1 397,76 €)	100 % du SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel au sein de l'entreprise

Tout savoir sur les accréditations internationales

Les accréditations internationales accordées aux grandes écoles apportent des garanties de qualité et leur permettent de se positionner sur le plan national mais surtout sur le plan international. Elles sont très recherchées par les écoles de management.

⇒ EQUIS



L'European Quality Improvement System (Equis) sacre 210 institutions (dont 23 françaises) dans 45 pays. Il constitue le label de référence des grandes écoles de management, qui sont ainsi distinguées par la qualité de leur enseignement, leur pédagogie, leur innovation, leur recherche, leur relation avec le monde de l'entreprise.



⇒ AACSB



Le label américain AACSB (*Association to Advance Collegiate Schools of Business*) est une reconnaissance américaine évaluant les objectifs et les programmes des écoles dans le domaine du management (28 grandes écoles de management et universités françaises, plus de 950 dans le monde dans plus de 60 pays). Ses critères de distinction sont plus que sévères. Il permet aux écoles françaises de rivaliser avec les business schools américaines réputées.

⇒ EFMD Accredited Programme



Le label EFMD Accredited est une accréditation complémentaire de l'accréditation Equis qui permet aux écoles de valoriser un peu plus encore certains de leurs programmes. Plus récente que les autres accréditations, elle concerne 141 institutions de 39 pays. 23 établissements français sont accrédités.

⇒ AMBA



L'AMBA (*Association of MBAs*) est un label britannique évaluant uniquement la qualité des programmes MBA, qu'ils soient full-time, part-time ou executive. Ce label est accordé pour une durée de 5 ans et peut également porter sur les programmes masters et les programmes DBA (Doctorate of Business Administration). Plus de 300 universités et business schools sont accréditées dans 60 pays dont 27 établissements pour la France.

⇒ Et les écoles d'ingénieurs ?

En France, les formations d'ingénieurs, habilitées pour 6 ans par la Commission du titre d'ingénieur, sont également éligibles au label Eur-Ace. Délivré par la Commission du Titre d'Ingénieur, ce label fonctionne telle une reconnaissance du niveau de chaque école à travers toute l'Europe. De ce fait, il facilite aussi grandement la mobilité internationale des étudiants et facilite les accords de reconnaissance des diplômes. ✦

Les établissements français accrédités*

ÉTABLISSEMENTS	LABELS			
	EQUIS	AACSB	AMBA	EFMD Accredited Programme
Audencia BS Nantes	•	•	•	
Brest BS		•		
BSB – Burgundy School of Business	•	•	•	
CNAM			•	
EBS Paris				•
École des Ponts BS			•	
EDC Paris BS				•
EDHEC BS	•	•	•	
EMLYON BS	•	•	•	
EM Normandie	•	•	•	
EM Strasbourg BS	•	•	•	•
EMLV		•	•	•
ESC Clermont BS		•	•	•
ESC Pau				•
ESCE				•
ESCP BS	•	•		•
ESEDES		•		•
ESSCA	•	•	•	
ESSEC BS	•	•	•	
Excelia BS	•	•	•	•
Grenoble EM	•	•	•	
HEC Paris	•	•	•	
IAE Aix	•			
IAE Grenoble				•
IAE Lyon				•
IAE Montpellier				•
IAE Savoie Mont-Blanc EMBS Consortium				•
ICN BS	•	•	•	
ICD Business School				•
IESEG	•	•	•	
IMT Business School		•	•	
INSEAD	•	•	•	
INSEEC BS			•	
IPAG BS				•
ISC Paris BS		•	•	•
Kedge BS	•	•	•	
Montpellier BS	•	•	•	
Neoma BS	•	•	•	
Paris School of Business		•	•	•
Rennes School of Business	•	•	•	•
Skema	•	•		•
South Champagne BS				•
TBS Education	•	•	•	
Toulouse School of Management Université				•
Université Paris-Dauphine	•			
Université Paris 2 Assas-Ciffop				•

* En septembre 2023

Comment internationaliser votre cursus ?



Tout savoir sur l'international

Tous les établissements d'enseignement supérieur ou presque proposent à leurs élèves une ou plusieurs périodes à l'international au cours de leur formation.

Stages, échanges académiques, différentes formes de séjours sont possibles.

⇒ Trois formes de séjours

- **Le séjour académique** : le séjour académique consiste à étudier à l'étranger au sein d'une ou de plusieurs universités partenaires de votre établissement d'origine. Ce séjour peut durer de quelques mois à plusieurs années. Le must : partir dans une université avec laquelle votre établissement a noué un accord de « double diplôme ». Une manière de décrocher deux diplômes pour le prix d'un !
- **Le stage international** : la formule est également appréciée puisqu'elle permet de satisfaire à la fois l'obligation de stage et l'obligation de séjour à l'international. Là encore, la durée peut varier de quelques mois à toute une année.
- **Les études sur un campus français** : certaines écoles ont ouvert des campus à l'étranger où elles recevront des étudiants du pays d'accueil mais aussi leurs propres élèves. États-Unis, Singapour, Chine, le choix est large !

⇒ Trois bonnes raisons de partir

- **Apprendre une langue étrangère** : toutes les entreprises exigent de leurs recrues une très bonne maîtrise de l'anglais mais aussi d'une autre langue vivante. Espagnol, allemand, arabe, russe, chinois, parler une de ces langues peut s'avérer un atout précieux à l'embauche, surtout après un stage en entreprise qui vous aura permis d'apprendre le vocabulaire technique !
- **Découvrir une autre culture** : aujourd'hui encore, chaque culture conserve des spécificités. Il est

important de s'être frotté à différentes façons de penser et de travailler pour ensuite réagir de la meilleure manière en cas de missions à l'international. Tous les étudiants ne travaillent pas de la même manière, notamment dans les pays anglo-saxons. Maîtriser ces différents modes de vie et d'études permet un enrichissement personnel considérable.

- **Valoriser son CV** : à l'heure de la mondialisation, un parcours teinté d'international aura beaucoup de valeur aux yeux d'un recruteur. Il sera signe d'autonomie, de curiosité mais aussi d'ouverture. Une expérience dans un pays particulier peut être également déterminante si l'entreprise que vous ciblez veut y développer son activité ! ✦



Erasmus+, un dispositif ambitieux

Héritier d'Erasmus mais aussi de plusieurs autres dispositifs, Erasmus+ permet aux étudiants mais aussi aux apprentis d'étudier dans un établissement supérieur européen partenaire de leur institution d'origine ou de partir en stage dans une entreprise européenne pour une année maximum par cycle d'études (licence, master, doctorat). Un excellent moyen d'internationaliser son cursus. Depuis sa création, Erasmus a fait voyager plus de 3 millions d'étudiants.

La première année en études de santé

Aujourd'hui, les élèves souhaitant intégrer des études de santé ont le choix entre deux voies : le PASS (Parcours d'accès spécifique santé) et la L.AS (Licence avec option santé). On vous dit tout.

Depuis la rentrée 2020, il est possible d'entamer des études dans le domaine de la santé par le biais de deux filières: le « PASS » et la « L.AS » qui permettent d'intégrer les filières appelées MMOPK (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie).

➡ PASS : la voie d'accès la plus importante

Le Parcours d'accès spécifique santé, ou PASS, consiste en une licence à majeure santé, uniquement proposée dans les universités disposant d'une faculté de santé. Les matières enseignées (maths, biologie cellulaire, biochimie, anatomie ou encore pharmacologie) sont similaires à celles qui étaient proposées dans l'ancienne première année, la PACES. Mais, cette fois, les étudiants ont l'obligation de choisir en parallèle une « mineure » d'une autre discipline (droit, psycho, langue...) pour faciliter – en cas d'échec – leur réorientation. « *Les enseignements de santé représentent au moins 30 ECTS sur 60* », explique-t-on à l'Anemf – Association nationale des étudiants en médecine de France. « *Le poids de la mineure, quant à elle, est d'au moins 10 ECTS. Vient également un module d'anglais, un module d'orientation et de découverte des métiers de la santé, et un module de préparation aux épreuves d'admission et notamment aux oraux. Ils doivent permettre de mieux préparer les étudiants à la suite.* »

À noter que les universités bénéficient d'une certaine liberté pour construire le programme comme elles le souhaitent. « *L'idée de la réforme, c'est de sortir d'une pure préparation au concours pour proposer une vraie*



formation et de vraies connaissances. » Pour valider votre année, il vous faudra obtenir la moyenne de 10/20 aux examens mais cela ne vous emmènera pas pour autant en 2^e année. Selon vos résultats, soit vous serez directement admis en médecine, en maïeutique, odontologie, pharmacie ou kiné, soit vous devrez passer un second groupe d'épreuves, le plus souvent orales, qui serviront à départager les prétendants à la 2^e année et à leur proposer telle ou telle filière MMOPK.

Les étudiants ayant validé leur année mais échoué à l'examen pourront se réorienter dans la licence 2 de leur mineure, qu'il s'agisse d'une licence classique ou d'une licence à accès santé – L.AS. Ces derniers conserveront alors une chance de retenter les concours MMOPK soit en fin de L2 L.AS soit en fin de

L3 L.AS. Les étudiants n'ayant pas validé leur année devront repasser par Parcoursup et pourront postuler, par exemple, en L1 L.AS. Attention, redoubler le PASS n'est pas possible.

⇒ L.AS : une voie alternative

La licence L.AS dite « Accès santé » consiste en une licence universitaire classique – mention Sciences de la vie, STAPS ou encore Mathématiques – à laquelle on ajoute une mineure Santé et les mêmes modules de découverte des métiers de la santé et de préparation aux épreuves d'admission. L'étudiant engagé dans cette voie pourra tenter d'intégrer deux fois au maximum une filière de santé en fin de L1, de L2 ou de L3. Ouverte aux bacheliers, la L.AS pourra aussi accueillir des élèves en provenance de PASS. En fin d'année, si l'étudiant valide son année, il deviendra « pré-admissible » en L2 Santé. Son dossier sera alors étudié et les plus convaincants seront retenus pour des examens écrits et/ou oraux qui mèneront les meilleurs en 2^e année MMOPK. Si la 1^{re} année de L.AS n'est pas validée, le redoublement est possible, dans la limite des places disponibles.

⇒ Comment choisir entre ces deux filières ?

Aujourd'hui, il existe environ 50 PASS en France et plusieurs centaines de L.AS. Si la majorité des places en études médicales sont réservées aux jeunes issues de PASS, la proportion tend à évoluer au fil des années pour aller vers l'équilibre avec la filière L.AS.

Dans ces conditions, quelle orientation choisir pour maximiser ses chances ? À cette question, les spécialistes conseillent de choisir la voie où les élèves pourront au mieux s'épanouir. Ceux qui rêvent d'intégrer les filières de santé depuis tout jeune devront choisir le PASS, plus spécialisé. Les moins convaincus pourront quant à eux intégrer une licence L.AS qui



offre la possibilité de véritablement découvrir d'autres univers disciplinaires, sans pour autant renoncer aux études médicales. Un professionnel de santé étant par ailleurs passé en premier lieu par des études de Droit ou encore de Sciences humaines pourra par ailleurs s'avérer un profil intéressant pour les établissements de santé.

Quelle que soit la solution retenue, il faut de toute manière garder en tête que chacune de ces filières est très sélective. Si la PACES a bien disparu de même que le *numerus clausus*, les études de santé n'en deviennent pas plus accessibles pour autant. « *Le numerus clausus qui était fixé par les ministères au niveau national est en fait remplacé par un numerus apertus fixé en local par les universités en fonction de leurs capacités d'accueil ou encore des recommandations des ARS. Le nombre d'étudiants admis en 2^e année reste donc limité.* »

Les filières de santé pourront néanmoins, avec ce double processus d'accès, accueillir des étudiants aux profils plus variés. ✦

Études d'art : zoom sur le DNMADE

Le DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) est le premier niveau de diplôme des écoles supérieures d'arts appliqués. Organisé en trois années, il est une entrée en matière efficace pour tout étudiant souhaitant se former aux arts appliqués.

Le DNMADE permet aux étudiants de décrocher en trois ans un diplôme de grade licence. De quoi par la suite travailler, ou bien poursuivre leurs études s'ils le souhaitent.

⇒ Du général au particulier...

En 1^{re} année, les étudiants se focalisent sur l'acquisition des fondamentaux (artistiques, conceptuels ou techniques). Cette 1^{re} année qui se veut généraliste met donc avant tout l'accent sur l'orientation de l'étudiant, afin qu'il puisse continuer la formation en toute connaissance de cause. En 2^e année, l'étudiant approfondit les matières vues en 1^{re} année, et choisit parmi 14 spécialités (appelées majeures) qui lui seront proposées.

Les étudiants ont aussi la possibilité de choisir une deuxième spécialité de « mineure », afin de compléter leurs connaissances. Attention, ces majeures ne sont pas disponibles dans toutes les académies, donc vérifiez bien celles dispensées par la vôtre. D'un autre côté, les établissements peuvent décliner ces spécialités en proposant des « parcours ». Ces parcours sont tout simplement des associations entre telle majeure et telle mineure.

Le choix d'une spécialité est présent pour une raison simple : aider l'étudiant dans la construction de son projet professionnel. Entre 12 et 16 semaines de stage sont aussi prévues durant cette 2^e année de formation. Pour la dernière année, on finalise tout ce qu'on a pu entreprendre en 2^e année avec la spécialité choisie, et on la perfectionne. L'étudiant travaille sur son mémoire ainsi que sur un projet, individuel ou collectif, qu'il devra soumettre à un jury pour pouvoir valider sa formation.

Le DNMADE s'adresse à tous types de bacheliers : généraux, technologiques, professionnels, ainsi qu'aux élèves issus de diplômes en arts appliqués tels que les brevets des métiers d'art. Pour s'inscrire, il faut remplir un dossier de candidature sur la plateforme Parcoursup, qui sera possiblement suivi par la suite d'un entretien oral si l'établissement le souhaite. Des pièces supplémentaires peuvent être demandées comme un book scolaire ou personnel.

⇒ Quels débouchés après le DNMADE ?

Plusieurs choix s'offrent aux diplômés : ils peuvent poursuivre avec un DSAA (Diplôme Supérieur des Arts Appliqués) ou un DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique en école des Beaux-Arts). Et pour ceux qui souhaitent travailler directement après leurs années de formation, c'est tout à fait possible ! En effet, le DNMADE prépare les étudiants à une insertion professionnelle directe. Ils finiront donc formés à différents types de métiers tels que : designer, infographiste, maquettiste, modelleur, photographe... Mais aussi dans l'artisanat avec les métiers de sculpteur de bois, ébéniste, joaillier, horloger. ✦

Les 14 majeures proposées en DNMADE

- Espace
- Ornement
- Instrument
- Objet
- Matériaux
- Livre
- Graphisme
- Spectacle
- Mode
- Numérique
- Animation
- Patrimoine
- Événement
- Innovation Sociale

Comment bien choisir sa formation ?

Les étudiants en quête d'une formation supérieure ont souvent un double choix crucial à opérer : choisir la bonne voie, et ne pas se tromper d'établissement... Comment aller au delà des sites Web et des plaquettes publicitaires ? Voici quelques conseils pour choisir la bonne école.



⇒ Les critères pour choisir la bonne école

Une fois tranché le choix de la durée de ses études, reste à ne pas se tromper d'établissement. Vous voulez être certain d'opter pour la bonne école ? Préparez-vous à une petite enquête...

Les classements

Tout au long de l'année sont publiés dans la presse des classements présentant les performances des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce, Post-Bac et Post-Prépas. L'exercice donne une bonne idée du statut de ces écoles. Les mieux classées seront évidemment plus prestigieuses, plus recherchées, et donneront en sortie les meilleurs salaires et les meilleures perspectives d'embauche... Attention cependant aux limites de l'exercice. Certains critères de classement (salaires en sortie, taux d'encadrement...) ne sont pas comparables d'école à école et donnent lieu à de grandes disparités. Certains établissements peuvent aussi refuser de participer à ces évaluations et donc ne pas apparaître alors qu'ils sont d'un excellent niveau. Enfin, les classements oublient bien souvent différentes catégories d'institutions – les écoles spécialisées, les IAE ou encore les IEP...

Les labels

Si vous avez lu l'article proposé dans ce guide concernant les labels et autres certifications, vous avez compris l'importance de certaines mentions

⇒ Filière longue, filière courte

Aujourd'hui, il est possible pour les bacheliers d'intégrer deux grandes voies : les filières courtes en deux ou trois ans, et les filières longues, en cinq ans et plus.

Avant de choisir, il est impératif de se poser les questions suivantes :

- Souhaitez-vous intégrer rapidement le monde du travail ou aimeriez-vous un peu plus de temps pour réfléchir et découvrir ?
- Votre choix professionnel est-il très arrêté ou préférez-vous opter pour un cursus généraliste, histoire de vous spécialiser progressivement ?
- Êtes-vous fait pour des études de type prépa, reconnues pour être très exigeantes et très théoriques ou avez-vous besoin de « concret » ?

Sachez cependant que si vous avez opté pour un cursus « rapide » et que vous changez d'avis en cours de route, il sera néanmoins possible de poursuivre vos études. Les écoles de commerce et d'ingénieurs adorent les jeunes issus ce type de parcours.

(grade de master, Conférence des grandes écoles, CTI...). Elles valident le niveau de l'école, par le biais d'une autorité indépendante.

L'environnement scolaire

On ne dira jamais assez comme il peut être important de profiter des journées portes ouvertes pour découvrir les institutions que l'on vise... De la sorte, il sera facile de se rendre compte des moyens dont disposent les différents établissements auxquels vous postulez. Les locaux sont-ils spacieux ? Les salles de cours et ateliers sont-ils bien équipés ? Le matériel informatique, mais aussi technologique, vous semble-t-il à jour ?

Le corps professoral

Un critère plus difficilement vérifiable mais pourtant redoutablement efficace : les profs sont-ils à la hauteur du discours de l'établissement ? Essayez d'en savoir plus : sont-ils enseignants-chercheurs ? Ont-ils publié certains ouvrages ? Figurent-ils dans les revues scientifiques ? Sont-ils également employés, même ponctuellement, dans d'autres établissements en France ou à l'international ? Quelle est leur expérience académique ? Sont-ils également des professionnels en activité et si oui, depuis combien de temps ? Et quel sera le taux d'encadrement ?

Un titre professionnel homologué

Certains établissements ne vont pas délivrer de diplôme de type Éducation nationale (BTS, master...) mais un « titre professionnel », de niveau Bac+3, +4 ou +5. Dans ce cas-là, vérifiez sa reconnaissance auprès du RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Ce registre regroupe toutes les certifications de diplômes ou de titres

reconnus par l'État. Il prouve la bonne adéquation de la formation par rapport aux débouchés professionnels visés.

Les liens avec la sphère professionnelle

Une école a un objectif : permettre à ses élèves de trouver un emploi dans de bonnes conditions. Pour cela, rien ne vaut un solide réseau professionnel. À savoir des entreprises partenaires au sein desquelles il sera notamment plus facile de décrocher un stage, histoire de mettre un pied dans l'environnement professionnel. Une école très liée à son milieu proposera de meilleurs stages, et un enseignement efficace et parfaitement à jour. Ce point est capital dans des domaines comme l'informatique où les compétences nécessaires pour travailler évoluent sans cesse.

L'insertion professionnelle en sortie

Nous venons de l'expliquer : la principale mission d'un établissement d'enseignement supérieur est de faciliter la recherche du premier emploi. Dès lors, pour vous assurer que l'école que vous voulez intégrer tiendra bien cette promesse, n'hésitez pas à vérifier le taux d'insertion de ses jeunes diplômés. C'est un point capital, et curieusement, facile à vérifier ! Les meilleures écoles ne manquent pas, en effet, de publier leurs enquêtes emploi ou de renvoyer vers les réseaux d'anciens. C'est même un atout pour elles. Au contraire, les établissements les moins performants « oublient » souvent ce genre de détail. Autre possibilité, visitez les réseaux sociaux professionnels de type LinkedIn et vérifiez ce que sont devenues les personnes passées par l'école qui vous intéresse. S'ils occupent des postes intéressants et en rapport avec leur formation, dites-vous que c'est bon signe... ✦



Pour quel métier êtes-vous fait ?

Policier, responsable des ressources humaines, infirmière, professeur des écoles ou boulanger : pour quel métier êtes-vous réellement fait ? Studyrama vous invite à le découvrir grâce à ce test. Entourez à chaque fois la réponse qui vous correspond le mieux. Attention : il faut répondre de façon spontanée !

🔗 L'examen est dans un mois, il faut réviser

- Vos fiches et les annales sont prêtes, tout est organisé ! ■
- Pas de stress, vous comptez sur votre chance ! ▲
- Vous êtes au point sur les travaux pratiques, c'est déjà ça ! ◆
- En groupe, vous serez plus motivé pour travailler ! ●

🔗 Vous êtes plutôt

- Naturel ◆
- Hypersensible ▲
- Curieux *
- Dynamique ☆

🔗 Dans votre apprentissage

- Vous êtes celui sur qui on peut compter : le roi du rétro-planning ■
- Vous aimez la compétition et on peut compter sur vous pour prendre des décisions ! ☆
- Vous cherchez les applications concrètes : les travaux pratiques, c'est votre fort ! ◆
- Vous aimez surtout résoudre des problèmes. Vous avez besoin de comprendre ce qui vous entoure *

🔗 Votre activité préférée

- Cuisiner ou bricoler ◆
- Assister à un concert ou voir une expo ▲
- Participer à une réunion familiale, discuter avec des amis ●
- Prendre la parole en public, tenter de convaincre ☆

🔗 Vous aimez

- Travailler en plein air ◆
- Ranger et classer ■
- Voir des amis ●
- Chercher le pourquoi du comment *

🔗 Vous êtes bénévole dans une association

- Vous organisez une collecte ☆
- Vous réorganisez les stocks ■

- Vous écoutez et cherchez à comprendre les gens que vous aidez ●
- Vous créez les prospectus pour faire connaître l'association ▲

🔗 On dit de vous que vous êtes

- Parfois l'avocat du diable *
- Idéaliste ▲
- Réaliste ◆
- Bavard ●

🔗 Vous travaillez cet été dans la grande distribution

- Vous faites les remises de chèques et rangez les dossiers ■
- Au plus proche des clients, vous êtes déterminé à augmenter les ventes ! ☆
- Vous êtes à la caisse au contact de la clientèle ●
- Vous êtes dans le service sécurité, à la recherche du resquilleur *

🔗 Le boulot de vos rêves

- Un travail en équipe, mais c'est encore mieux si c'est vous qui dirigez ! ☆
- Enseigner, conseiller, pourvu que ce soit utile et en lien avec les autres ! ●
- Évoluer dans un cadre structuré, c'est plus rassurant ! ■
- Imaginer, créer, inventer, innover, c'est votre credo ! ▲

🔗 Quelle activité vous correspond le mieux ?

- Faire des recherches sur Internet : il y a tellement de choses à découvrir ! *
- Plonger dans un livre ou une BD ! ▲
- Faire du sport au grand air : ça permet de se déstresser ! ◆
- Faire vos comptes et planifier vos actions : vous savez où vous en êtes ! ■

🔗 On vous reconnaît

- Un goût certain pour l'initiative ☆
- Un esprit pratique ◆

- Une capacité d'expression originale ▲
- Une efficacité indéniable..... ■

🔗 Les vacances

- Avec les amis ou en famille ●
- L'itinéraire, les pauses, le déjeuner : tout est déjà planifié..... ■
- Sur un chantier de fouilles archéologiques !..... *
- Vous allez enfin terminer cette maquette !..... ◆

🔗 Votre série préférée

- Une série sur le pouvoir comme *Games of Thrones*..... ☆
- Une enquête comme dans *Les experts*..... *
- Une série drôle comme *How I met your mother*..... ●
- Une série originale comme *Glee*..... ▲

🔗 Quel livre aimeriez-vous lire ?

- Un roman policier *
- Une histoire d'amour et d'amitié..... ■
- L'histoire d'un grand entrepreneur comme Steve Jobs ☆
- Une histoire vraie..... ◆

🔗 Vous devez rendre un dossier

- Vous vous appuyez sur les compétences de votre entourage et déléguez..... ☆
- Vous organisez tout le travail en amont pour le rendre en temps et en heure ■
- Vous vous y prenez au dernier moment ▲
- Vous faites des recherches très poussées..... *

RÉSULTATS

Pour découvrir quel est votre profil et les métiers qui s'y rattachent, additionnez le nombre de signes et reportez-vous aux résultats !

**Vous avez plus de ◆ :
vous êtes un réaliste**



Vous aimez les activités concrètes et/ou au grand air. Vous aimez obtenir des résultats fiables, et mesurables. Vous aimez passer aux actes et vous êtes persévérant quand votre objectif est clairement défini. Les réalistes s'épanouissent dans les métiers concrets et techniques : les métiers de la sécurité (pompiers, militaires...) les métiers de la nature, de la construction ou de la logistique et des transports ou encore l'artisanat et l'artisanat d'art.

**Vous avez plus de ● :
vous êtes un social**



Vos points forts sont la communication et la compréhension des autres. Vous êtes celui ou celle vers qui on se tourne en cas de problème. Vous avez besoin d'être entouré et vous aimez le travail en équipe. Les sociaux s'épanouissent dans les professions d'éducation, de conseil, et les métiers paramédicaux : professeur des écoles, formateur, chargé de recrutement, agent touristique, assistant social, éducateur spécialisé, psychomotricien...

**Vous avez plus de * :
vous êtes un investigateur**



Vous aimez chercher le pourquoi du comment. Vous avez un bon esprit critique et vous savez prendre du recul face à un problème. Vous êtes généralement rigoureux et sérieux et vous préférez la réflexion à l'action. Les investigateurs s'épanouissent dans les métiers scientifiques, de la recherche ou de l'information : (médecin, psychologue, vétérinaire...), ingénieur d'études, mécanicien automobile, mais aussi sociologue, chargé d'études marketing, auditeur, journaliste...

**Vous avez plus de ☆ :
vous êtes un entrepreneur**



Vous aimez décider, diriger, convaincre les autres. Vous êtes dynamique, vous aimez les responsabilités et parfois les risques. Vous aimez bouger, voyager et vous êtes plutôt ambitieux. Convaincre, négocier, vendre font partie de votre ADN. Les entrepreneurs s'épanouissent dans des secteurs variés pourvu qu'ils aient des responsabilités : les professions commerciales, les postes de direction et à responsabilité ou encore les métiers de la banque et de la finance.

**Vous avez plus de ▲ :
vous êtes un artiste**



Vous aimez imaginer, créer, inventer. Vous avez besoin de vous sentir passionné pour entreprendre quelque chose. Vous êtes enthousiaste, intuitif et original. Vous avez le sentiment d'étouffer dans un univers trop structuré. Vous êtes de ceux qui innovent et détestent appliquer une méthode. Les artistes s'épanouissent dans les métiers du spectacle, de la communication, de la publicité, de la mode, de la culture...

**Vous avez plus de ■ :
vous êtes un organisé**



Vous aimez plutôt planifier, classer, vérifier et structurer. Vous êtes celui sur lequel on peut compter car vous êtes prévoyant et organisé. Souvent respectueux de la hiérarchie, vous êtes méticuleux, efficace, et méthodique. Les conventionnels s'épanouissent dans des organisations très structurées. Les métiers du droit, la gestion comptable, les ressources humaines, la banque, les assurances, l'audit.